

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 avril 2014 à 9h, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Cadets de Gascogne, Boulevard de la Libération à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : BARRERE Etienne, BARTHE Raymonde, BATMALE Patrick, BELLOT Daniel, BEYRIES Philippe, BEZERRA Gérard, BOISON Maurice, BOLZACCHINI Laurent, BOUE Henri, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, CLAVERIE Claude, COLAS Thierry, DELPECH Hélène, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DUFOUR Philippe, DULONG Pierre, DUPOUY Francis, ESPERON Patricia, FERNANDEZ Xavier, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, GOZE Marie-José, LABATUT Michel, LABEYRIE Nicolas, LABORDE Martine, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTIN Jean, MARTINEZ Françoise, MAURY Jacques, MELIET Nicolas, MESTE Michel, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, OUADDANE Atika, PINSON Alain, RAMBOUR Bertrand, SACRE Thierry, SAINT-MEZARD Guy, SONNINO Marie, TOUHE-RUMEAU Christian, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël.

ABSENTS EXCUSÉS : SACRE Thierry,

ABSENTS :

PROCURATIONS : Thierry SACRE a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI,

SECRETARE : Jean TRAMONT.

OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Le Conseil Communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 521 1-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection des vice-présidents annexé à la présente délibération ;

Vu la délibération de ce jour fixant le nombre des vice-présidents à huit et le nombre des membres du bureau non vice-présidents à dix-huit ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Proclame en tant que :

1 ^{er} Vice-président	Patricia ESPERON
2 ^{ème} Vice-président	Claude CLAVERIE
3 ^{ème} Vice-président	Raymonde BARTHE
4 ^{ème} Vice-président	Gérard BEZERRA
5 ^{ème} Vice-président	Xavier FERNANDEZ
6 ^{ème} Vice-président	Nicolas MELIET

7 ^{ème} Vice-président	Philippe DUFOUR	Envoyé en préfecture le 18/04/2014
8 ^{ème} Vice-président	Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD	Reçu en préfecture le 22/04/2014
		Affiché le 

Pour extrait conforme le 18 avril 2014

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,




Gérard DUBRAC